

orner notre sanctuaire et à le dédommager des spoliations subies aux mauvais jours.

Elle ne sera pas d'or et d'argent ; mais quel diamant vaut la plus vile matière quand elle est l'expression du génie, quand la vénération du peuple l'a consacrée et que le souffle de l'inspiration l'a touchée ? N'est-ce pas avec un peu d'argile que le souffle divin a fait l'homme ?

Ce ne sera pas la main d'une reine qui la présentera, mais le souverain Pontife, qui est roi aussi, malgré les révolutions qu'il domine de son regard, ne la laissera point quitter Rome pour aller, au milieu d'un peuple qu'il aime, dans un de ses plus augustes sanctuaires, porter le souvenir de l'exposition, du concile, pour y garder le souvenir de Pie IX à côté de celui d'Urbain II, d'Urbain V, à l'immortalité desquels il est si digne d'être associé, sans lui accorder quelques faveurs...il la bénira.

Il l'a bénie en effet, et, après l'avoir admiré encore une fois, en présence d'un de nos vénérés prêtres qui l'avait accompagnée au Vatican, (1) il a voulu la toucher de ses nobles mains. Il a fait plus : sur la prière que je lui en avait faite et pour la recommander davantage à notre respect et à notre affection, il m'a accordé pour elle une faveur, exclusivement réservée par l'usage aux statues de la mère de Dieu, il m'a accordé pour elle une couronne, en me recommandant de la mettre sur sa tête avec un éclat tel qu'il convient à notre auguste patronne, tel

---

(1) M. l'abbé Crovatin, d'Apt, chamoine, premier chapelain de Saint-Louis des Français.